



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune de BONSECOURS

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2006-201	du	2 janvier 2006	
--	----	----------	----	----------------	--

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

Prescrit Approuvé Vallée de Seine – Boucle de Rouen	date	29 juillet 1999 20 avril 2009	aléa	Inondation (débordement de Seine)
Prescrit Approuvé BV Cailly-Aubette-Robec		29 décembre 2008 11 juillet 2022		Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe)

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009	Consultable sur internet
Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec	Consultable en mairie

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPRt ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

	date		aléas	
--	------	--	-------	--

Les documents de référence sont :


#### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

#### 5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

#### 6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

03 novembre 1987      21 février 1995

#### 7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	--------	--------	--------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

## 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

**Rapport de présentation du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009**

**Règlement du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009**

**Zonage réglementaire du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009**

**Cartographie des aléas du PPRn Vallée de Seine – Boucle de Rouen, approuvé en 2009**

**Rapport de présentation du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec**

**Règlement du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec**

**Cartographie des aléas du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec**

**Zonage réglementaire du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec**

## 9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de la Seine et en partie dans le bassin versant de l'Aubette et du Robec, la commune de Bonsecours est concernée, dans ses parties urbanisées et naturelles, par des risques d'inondation liés au débordement du fleuve et au ruissellement des eaux pluviales.